

cet ordre portait la date du 17 Septembre, 1846. Le Bureau a de suite passé un marché pour la réparation complète des bâtimens, qui a été effectuée pour un peu moins de £550. Je crois que le choix de cet édifice sera pleinement justifié par le témoignage de l'expérience.

*V. Choix et recommandation de livres pour l'usage des Ecoles dans le Haut-Canada.*

Une partie des devoirs du Bureau d'Education est : "D'examiner, recommander ou désapprouver tous livres, plans ou tableaux qui peuvent lui être soumis dans le but d'être employés dans les Ecoles." Et je n'ai pas tardé à mettre sous les yeux du Bureau des exemplaires des livres de l'Ecole Nationale et à lui faire connaître les conditions avantageuses auxquelles je pense, d'après des conversations personnelles avec les Commissaires à Dublin, qu'on peut obtenir ces livres admirables ; ainsi que la permission de les réimprimer dans le Haut-Canada. Le Bureau ordonna d'adresser en son nom une communication officielle aux Commissaires de l'Education Nationale en Irlande, sur ce sujet ; en réponse le Bureau a reçu la permission de réimprimer les livres d'Ecole Nationaux dans le Haut-Canada, et l'offre de la part des Commissaires de fournir des éditions de Dublin pour les Ecoles Canadiennes au prix coûtant, presque cent pour cent au-dessous du prix de détail auquel ces livres sont vendus au public dans le Royaume-Uni.

Le Bureau sentant que son devoir sous ce rapport était très délicat en même tems que très important, se décida à suivre la ligne de conduite à laquelle on pourrait le moins objecter de toutes parts. Comme il n'y a pas de série de livres d'Ecole publiée dans le Haut-Canada, le Bureau a pensé qu'il valait mieux ne rien dire à l'égard de quelques livres d'Ecole isolés qui sont publiés dans cette Province, soit pour les recommander ou pour les désapprouver ; mais il a décidé de recommander la série complète et admirable des livres d'Ecole nationaux, et